

nom de lieu

Crouché

antériorité

date la plus ancienne attestée :
1972source :
Cadastre 1972 Sections

lieux-dits	type de lieu	quartier	cadastre	IGN
pignadar de Crouché	pignadar	Hardy	BS	4843-634
secteur de Crouché	secteur cadastral	Hardy	BS	4843-634

Le nom n'est documenté à Soustons qu'en tant que zone forestière dans le cadastre de 1972 qui l'aurait recueilli de la tradition populaire. Aucun de nos informateurs ne le confirme.

'Crouché' est présent dans le *Dictionnaire étymologique des noms de famille gascons*, bien que rare – deux naissances dans les Pyrénées-Atlantiques entre 1891 et 1915. Il fait l'objet d'un renvoi à 'Crocq' dont Michel Grosclaude se demande, à supposer qu'il procède de *cròc*, terme gascon, à quel sens de ce mot il réfère, tant ils sont multiples. Simin Palay donne : « trou, crâne, crochet, corbeau ». Le patronyme Croucher est également très rare – une naissance en Corrèze entre 1891 et 1915 (*geopatryme.com*).

Nous ne regarderons pas du côté du français cruche qui est d'origine francique sans descendant autrement que francisé en gascon. 'Cruché' est signalé par Simin Palay au sens de « croc de boucher ».

Crouchet figure dans le *Dictionnaire des noms de famille* de Marie-Thérèse Morlet, qui l'explique à partir d'une variante régionale (Ouest) de Crochet, dérivé de *croc*, « objet en fer recourbé à long manche pour tirer à soi quelque chose ». *Crouchet* désignerait le possesseur de cet outil mais le patronyme Crouchet, attesté en Limousin, ne se rencontre pas en Gascogne (*geopatryme.com*). S'il ne s'agit pas d'une cacographie*, l'absence du -t final incline à ne pas regarder du côté de 'crouchet'.

S'il s'agissait d'une cacographie*, elle pourrait résulter d'une confusion signalée par Simin Palay entre 'crouch' et 'trouch', au sens de « trognon », « tronc d'arbre ». Vincent Foix indique lui aussi pour 'trouch' les sens de « trognon », « racine » et donne des exemples. Le verbe 'troucha' | 'estroucha', qui en dérive sans doute, signifie « déraciner, tronquer, couper ». Certes, le substantif et le verbe ne sont pas sans relation avec une zone de pignadar et l'activité qui y règne. Le suffixe '-é' du latin *-arium*, de grande vitalité et d'emplois variés dans les langues romanes, pourrait s'appliquer ici à une notion collective de parcelle. Mais **Crouché**, s'il en a jamais

désigné une à un moment de son exploitation, se serait-il conservé par la suite et pourquoi ?

Outre le sens de trognon, *'trouch'* peut également signifier « la tête » en style burlesque. Mais quel rapport avec un pignadar, sinon par le biais de son propriétaire ?

Aussi bien, parmi les sens que donne Simin Palay à *'crot'* et *'clot'* – Vincent Foix donne l'un pour l'autre –, nous n'écarterons pas celui d'« endroit, place », « trou, creux, fosse... ». L'ouverture du *'o'*, le passage de *'t'* à *'ch'* et la suffixation *'é'* à notion collective seraient postérieurs. L'ouverture du *'o'* n'est pas impossible, ce phonème fermé aboutissant en gascon moderne normalement à *'ou'* (Gerhard Rohlfs, *Le gascon, Études de philologie pyrénéenne*, n° 431). Quant à l'évolution de la consonne finale de *'crot'*, elle peut obéir à une loi phonétique du gascon : elle se palatise et aboutit à *'tch'* (cf. latin *pratum* > gascon *pratch*, *ibid.* n° 453), loi bien vérifiée en Gascogne orientale mais non dans l'aire soustonnaise où *'*crouch'* serait l'étape intermédiaire aboutissant à *'crouch'*.

Dans ce cas, le mot désignerait un endroit au sol creusé de trous et de fosses.

graphie occitane normalisée

Croishèr

notation phonétique API

[kru'ʃɛ]